

PORT DE PECHE DU CROISIC

Tarifcation des taxes et prestations portuaires 2018

2. PORT DE PLAISANCE

a. PLACE SUR PONTON

Longueur Hors Tout Largeur	Tarif ANNUEL					Hivernage	
	Bassin/ Petite Chambre	Nuitée Visiteur	Nuitée Pool	Estacade	08-mai	Contractuel Mois	Non Contractuel mois
A (0 à 4,99 - 0 à 2,00)	578 €	12 €	10 €	673 €	549 €	30 €	130 €
B (5,00 à 5,49 - 0 à 2,15)	676 €	13 €	11 €	673 €	642 €	36 €	130 €
C (5,50 à 5,99 - 0 à 2,30)	749 €	13 €	11 €	673 €	712 €	39 €	130 €
D (6,00 à 6,49 - 0 à 2,45)	808 €	14 €	12 €	673 €	768 €	41 €	130 €
E (6,50 à 6,99 - 0 à 2,60)	873 €	14 €	12 €	0 €	830 €	44 €	130 €
F (7,00 à 7,49 - 0 à 2,70)	949 €	15 €	13 €	0 €	901 €	48 €	162 €
G (7,50 à 7,99 - 0 à 2,80)	1 044 €	15 €	13 €	0 €	992 €	50 €	162 €
H (8,00 à 8,49 - 0 à 2,95)	1 143 €	16 €	14 €	0 €	1 086 €	58 €	162 €
I (8,50 à 8,99 - 0 à 3,10)	1 274 €	16 €	14 €	0 €	1 211 €	66 €	162 €
J (9,00 à 9,49 - 0 à 3,25)	1 407 €	18 €	16 €	0 €	1 337 €	72 €	162 €
K (9,50 à 9,99 - 0 à 3,40)	1 543 €	18 €	16 €	0 €	1 466 €	79 €	195 €
L (10,00 à 10,49 - 0 à 3,55)	1 686 €	21 €	19 €	0 €	1 602 €	85 €	195 €
M (10,50 à 10,99 - 0 à 3,70)	1 844 €	21 €	19 €	0 €	1 752 €	94 €	195 €
N (11,00 à 11,49 - 0 à 3,85)	2 010 €	23 €	21 €	0 €	1 910 €	102 €	195 €
O (11,50 à 11,99 - 0 à 4,00)	2 170 €	23 €	21 €	0 €	2 062 €	109 €	227 €
P (12,00 à 12,99 - 0 à 4,30)	2 340 €	25 €	23 €	0 €	2 223 €	118 €	227 €
Z (13,00 à 99,00 - 0 à 99,00)	2 500 €	25 €	23 €	0 €	2 375 €	125 €	227 €

*Tarif visiteur : A l'exception du pool, une majoration de 1.5 sera appliquée pour les multicoques (sauf pour les navires dotés de bras repliables)*

**b. PLACE A QUAI - Petite et Grande chambre**

A (0 à 4,99 - 0 à 2,00)	485 €
B (5,00 à 5,49 - 0 à 2,15)	485 €
C (5,50 à 5,99 - 0 à 2,30)	485 €
D (6,00 à 6,49 - 0 à 2,45)	485 €
E (6,50 à 6,99 - 0 à 2,60)	485 €
F (7,00 à 7,49 - 0 à 2,70)	485 €
G (7,50 à 7,99 - 0 à 2,80)	751 €
H (8,00 à 8,49 - 0 à 2,95)	751 €
I (8,50 à 8,99 - 0 à 3,10)	751 €
J (9,00 à 9,49 - 0 à 3,25)	751 €
K (9,50 à 9,99 - 0 à 3,40)	751 €
L (10,00 à 10,49 - 0 à 3,55)	1 018 €
M (10,50 à 10,99 - 0 à 3,70)	1 018 €
N (11,00 à 11,49 - 0 à 3,85)	1 018 €
O (11,50 à 11,99 - 0 à 4,00)	1 018 €
P (12,00 à 12,99 - 0 à 4,30)	1 018 €
Z (13,00 à 99,00 - 0 à 99,00)	1 018 €

**c. PLACE EN MOUILLAGE (annuel)**

	Pool	Pen Bron	Grand Banc	Port Charly
A (0 à 4,99 - 0 à 2,00)	1 018 €	540 €	386 €	485 €
B (5,00 à 5,49 - 0 à 2,15)	1 018 €	540 €	386 €	485 €
C (5,50 à 5,99 - 0 à 2,30)	1 018 €	540 €	386 €	485 €
D (6,00 à 6,49 - 0 à 2,45)	1 018 €	540 €	386 €	485 €
E (6,50 à 6,99 - 0 à 2,60)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
F (7,00 à 7,49 - 0 à 2,70)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
G (7,50 à 7,99 - 0 à 2,80)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
H (8,00 à 8,49 - 0 à 2,95)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
I (8,50 à 8,99 - 0 à 3,10)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
J (9,00 à 9,49 - 0 à 3,25)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
K (9,50 à 9,99 - 0 à 3,40)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
L (10,00 à 10,49 - 0 à 3,55)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
M (10,50 à 10,99 - 0 à 3,70)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
N (11,00 à 11,49 - 0 à 3,85)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
O (11,50 à 11,99 - 0 à 4,00)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
P (12,00 à 12,99 - 0 à 4,30)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
Z (13,00 à 99,00 - 0 à 99,00)	1 018 €	540 €	386 €	0 €

## d. Annexes en bassin

Annexe de navire de pêche (< 6m) : **303 € HT / an**  
Annexe plaisance (<4m) : **59 € TTC /an**

## e. Tarif Retraités

Longueur (Hors tout)	Tarif 2018 (€ TTC)
Moins de 6 m	<b>202,00</b>
De 6 à 7.50 m	<b>237,00</b>
Plus de 7.50 m	<b>261,00</b>

## f. Autres (TTC)

Taxe d'enregistrement pour une demande d'affectation d'emplacement	32 €
Taxe administrative de renouvellement annuel	21 €
Badge barrière	21.80
Douches	2 €
Stationnement aire de carénage (H. Rielle)	
<i>Titulaire d'un contrat annuel</i>	4 premiers jours gratuits puis 15€ / J au-delà
<i>Non titulaire d'un contrat annuel</i>	4 premiers jours au tarif visiteur (selon L & I) puis 15€ / J au-delà
Frais de relance (frais administratif + courrier)	42 €
Intervention à bord des navires (facturation à la 1/2 H)	
<i>A la demande des usagers</i>	42 € / H
<i>En cas d'urgence</i>	75 € / H
<i>Bout d'amarrage (installation forfaitaire comprise)</i>	5 € / m
<i>Usage de l'ancienne cale de carénage (place du 8 mai)</i>	
☞ <i>Stationnement autorisé en cas d'urgence</i>	
☞ <i>Stationnement limité UNE semaine pour petit travaux et réparation</i>	
☞ <i>Au-delà, sans accord du port, facturation forfaitaire de .....15 € / J</i>	

**f. Cale de mise à l'eau (TTC)**

Nombre de mise à l'eau	Tarif 2018 (€)	Carte	Validité	Montant Caution ou achat (€)
1 mise à l'eau (aller ou retour))	5	Caution	7 jours max	20
1 mise à l'eau (A/R)	10	Caution	7 jours max	20
6 mises à l'eau (A/R)	50	Caution	7 jours max	20
6 mises à l'eau (A/R)	50	Achat	Sans limite	15
20 mises à l'eau (A/R)	120	Achat	Sans limite	15
25 mises à l'eau - résident (A/R)	50	Achat	Sans limite	15

La carte résident n'est délivrée que sur présentation d'un justificatif de résidence permanente au Croisic (Taxe habitation), avec un maximum d'une recharge de 25 mises à l'eau par an.

- (1) En cas de non-retour des cartes sous caution après un délai d'une semaine, elles seront automatiquement vendues au tarif de 20 € (15 € + frais traitement), la caution servant à couvrir cet achat.

**Conditions particulières**

Usagers titulaires d'un contrat d'occupation avec le port : 3 mises à l'eau gratuite par an

Associations sportives croisicaïses : Mise à l'eau gratuite dans le cadre de leurs animations

Professionnels nautiques : Tarif plaisance à 4 €

Les cartes de mise à l'eau gratuite seront à retirer à la capitainerie.

**g. Tarif contrat précaire (TTC)**

Utilisation d'un emplacement sous contrat annuel libéré pour une longue durée avec obligation de libérer la place au maximum six mois après notification du retour du titulaire de la place par la capitainerie.

**Tarif = 1.5 x Tarif normal.**

### 3. STATIONNEMENT DES BATEAUX A PASSAGERS ET ACTIVITES NAUTIQUES COMMERCIALES

#### a. Exploitation de l'estacade

L'exploitation et le stationnement de ces navires pendant les mois de juin-juillet-août et septembre se fera sur le ponton de la nouvelle estacade, sauf cas de force majeure, dans le cadre de contrats d'occupation forfaitaires établis au cas par cas. En dehors de cette période, et si aucune gêne n'est engendrée pour l'activité pêche, le stationnement de ces navires pourra se faire dans le port de pêche après avis favorable du surveillant de port et du représentant du délégataire, selon tarif forfaitaire suivant :

Longueur du Navire	Tarif HT / an
< 10m	<b>788,00 €</b>
> 10 m – 15 m	<b>1 053,00 €</b>
> 15 m – 20 m	<b>1 226,00 €</b>
> 20 m	<b>1 663,00 €</b>

Ce tarif est appliqué forfaitairement pour l'année quel que soit la durée du stationnement.

#### b. Stationnement ponton pro (jonchère du 8 mai)

Places réservées à des activités nautiques commerciales..... **941 € HT / an**

Forfait estival (6 mois) ..... **.470 € HT**

#### c. Activités industrielles

##### ☞ *Stationnement des barges ostréicoles (Longueur < 10 m)*

Le stationnement des barges ostréicoles dans le bassin Hervé Rielle est soumis à une redevance collective pour 8 emplacements de **3.120,00 € HT/an**. En cas d'autorisation de stationnement dans le port le tarif annuel appliqué individuellement sera de **389 € HT/ barge / an**.

##### ☞ *Stationnement des barges mytilicoles (Longueur > 10 m) et autres navires commerciaux*

Redevance d'Utilisation du Port (RUPP) :

Navire sous contrat annuel..... **0.90 € HT / ml / Jour**

Navire hors contrat ..... **1.20 € HT / ml / Jour**

##### ☞ *AOT Grue LERMERLE*

AOT de 80 m<sup>2</sup> sur la jonchère du Prince ..... **20.00 € HT / m<sup>2</sup> / an**

##### ☞ *Location Emplacement professionnel (Bassin H Rielle)*

Forfait au mètre linéaire ..... **11.50 € HT / Ml / an**